



Lettre d'Informations de l'Agribusiness et du Climat

20 Octobre 2026

Actualité & Décryptage

DÉSINFORMATION DANS LA FILIERE CAFE - CACAO

Les images de l'OIA détournées



Les images de l'OIA détournées

Une vidéo diffusée sur une page au nom du « Journal d'Abidjan » associe des images de la mobilisation de Divo à une manifestation pro-grève organisée à Daloa. Joint par Agri – Climat, Monsieur OUATTARA OUAKATIO de la Rédaction du média en ligne Journal d'Abidjan évoque un piratage ; l'OIA Café-Cacao exige une rectification publique et des explications.

Abidjan, le 20 octobre 2026 · AGROCLIMAT

Des images d'une rencontre placée sous le signe du dialogue à DIVO ont servi à illustrer un soutien à une grève à DALOA.

La confusion est lourde de conséquences. L'explication d'un piratage, avancée par Monsieur OUATTARA OUAKATIO de la Rédaction du « Journal d'Abidjan », appelle des vérifications : elle ne suffit pas à clore l'affaire. Dans une filière où chaque prise de parole peut influencer les producteurs, les opérateurs et les relations institutionnelles, prêter à une organisation une position qu'elle n'a pas prise est un fait particulièrement grave.



Un extrait de la séquence vidéo

C'est précisément ce que révèle la vidéo diffusée le 19 octobre 2026 sur une page portant le nom du « Journal d'Abidjan ». Consacrée à une manifestation présentée comme organisée à Daloa le 17 octobre, en soutien à Monsieur Koné Moussa, président du SYNAPCI, et à son appel à la grève,

elle utilise des images d'une activité de l'OIA Café-Cacao tenue à Divo le 12 septembre.

Deux lieux, deux dates, deux contextes. Mais, à l'écran, une association propre à faire croire que l'OIA soutient le mouvement présenté.

Les images du dialogue mises au service d'un appel à la grève

La rencontre de Divo a marqué le lancement de la tournée nationale de sensibilisation et d'appel à la cohésion de l'OIA Café-Cacao. Son message était sans ambiguïté :

« NON À LA GRÈVE, OUI AU DIALOGUE ».

Réutiliser ces images pour illustrer un soutien à la grève inverse le sens de l'événement d'origine. Dirigeants, membres et participants se retrouvent associés à une démarche qui n'était pas celle de leur rassemblement.

Tout l'enjeu est là : **faire passer une présence à Divo pour une adhésion à un mouvement présenté à Daloa.** Pour le spectateur qui ignore l'origine des images, la confusion est immédiate.



Un extrait de la séquence vidéo

L'OIA affirme ne pas être associée à la manifestation tenue à Daloa. Ses images ne sauraient tenir lieu de soutien, de mandat ou de déclaration.

Une page déclarée piratée : une explication qui doit être documentée

Contacté par AGROCLIMAT, Monsieur OUATTARA OUAKATIO, de la Rédaction du « Journal d'Abidjan », a indiqué que la page aurait été piratée. Il a également fait état de plaintes et de procédures en cours, et annoncé qu'il communiquerait sur les diligences entreprises.

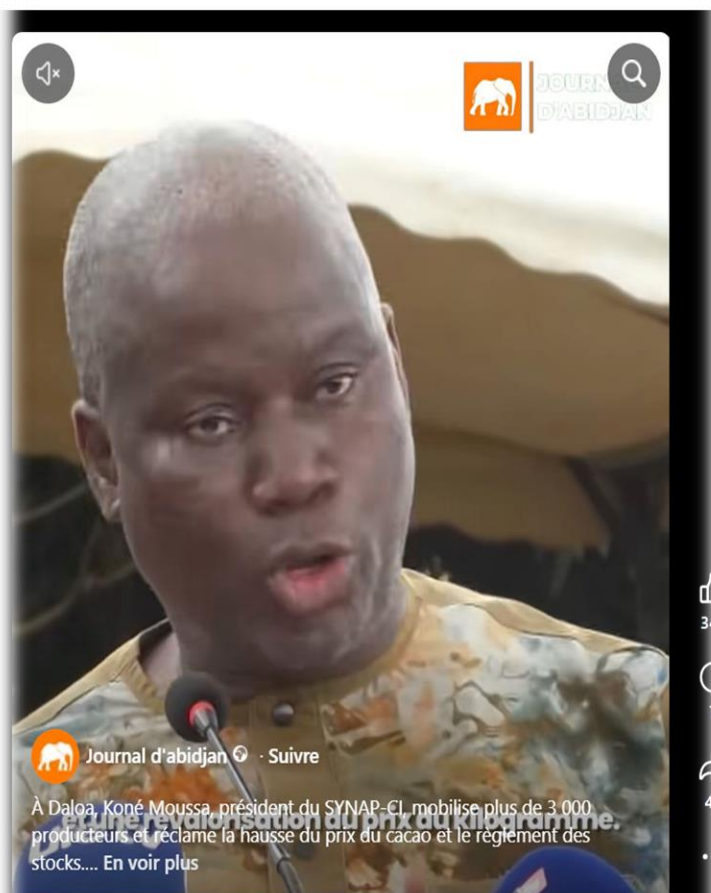
Cette déclaration doit être prise en compte. **À ce stade, elle reste à corroborer et ne permet d'établir ni l'identité des auteurs de la publication, ni la responsabilité de la rédaction.**

Elle soulève néanmoins des questions essentielles :

- Quand la perte de contrôle de la page a-t-elle été constatée ?
- Qui a publié la vidéo ?
- Quelles démarches ont été engagées pour interrompre sa diffusion et avertir le public ?

La chronologie du piratage allégué et celle de la publication doivent être établies. Sans ces éléments, il serait prématuré d'affirmer que la page a été piratée spécialement pour viser l'OIA ; il serait tout aussi insuffisant de croire que l'évocation d'un piratage règle la question du préjudice subi.

À qui profite la confusion ?



Un extrait de la séquence vidéo

La question mérite d'être posée avec fermeté. Faire apparaître l'OIA dans les images d'une mobilisation peut conférer à celle-ci une assise institutionnelle et une représentativité que seul un soutien officiellement exprimé permettrait de revendiquer.

L'effet de la vidéo est de prêter au mouvement le soutien visuel de l'OIA, alors que l'Organisation le dément.

Cet effet justifie d'examiner l'hypothèse d'une tentative de récupération de son image. Il

ne suffit cependant ni à identifier les commanditaires d'une opération, ni à démontrer une coordination, ni à attribuer quoi que ce soit aux organisateurs de la grève. Ces conclusions exigent des preuves.

C'est précisément parce que les faits sont graves qu'ils doivent être traités avec rigueur. La recherche des responsabilités doit porter sur les auteurs du montage, les conditions de publication et les éventuels liens entre les personnes impliquées.

Une rectification à la hauteur de la diffusion

La première exigence est immédiate : rétablir publiquement l'origine des images et l'absence de toute participation de l'OIA au mouvement présenté.

Le retrait de la vidéo, s'il intervient, doit s'accompagner d'une rectification visible. Les pages et comptes qui l'ont relayée doivent eux aussi porter la correction à la connaissance de leurs audiences : une information trompeuse peut circuler longtemps après la disparition de sa publication initiale. Enfin, les éléments permettant de comprendre sa fabrication et sa diffusion doivent être conservés afin que les responsabilités puissent être établies.

***L'image d'une organisation interprofessionnelle
engage la confiance de ses membres et de ses
partenaires. Elle ne peut servir à lui fabriquer une
position publique.***



**Une publication de
l'Agence ODD**

est une structure de veille informationnelle. Elle vise à une observation des active de l'implémentation des ODD en Côte d'Ivoire dans le but de mettre en lumière les acteurs du Développement Durables.

Directeur de Publication

Dasso Denis

Comité de rédaction

Dasso Denis

Tia Gonsse

Christian Konan

Infoline

27 22 28 76 01

01 53 69 26 17

DEPOT LEGAL :

Supplément Tribune du CACAO

Numéro : 7106 du 03 janvier 2003

L'OIA est fondée à réclamer des explications précises, une correction effective et l'établissement des responsabilités. Dans cette affaire, le respect dû aux producteurs et à l'ensemble des acteurs de la filière commande une exigence simple : que chacun défende ses positions avec ses propres arguments, ses propres soutiens et des images fidèles aux faits.

DASSO DENIS

Directeur des Publications